

Instruction d'emploi selon § 14 (GefStoffV) Décret sur les subst. Dangereuses,

Bâtiment:	Lieu de travail
Entreprise/Service:	Activité
Date/libéré:	Date de saisie

**SUBSTANCES DANGEREUSE / DÉSIGNATION DE PRODUIT****EpoColor Hardener**

Contient: 3-Azapentane-1,5-diamine
Polyamine

LES DANGERS POUR HOMME ET ENVIRONNEMENT**Corrosif****Dangereux pour l'environnement**

R 21/22: Nocif par contact avec la peau et par ingestion. R 34: Provoque des brûlures. R 37: Irritant pour les voies respiratoires. R 42/43: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau. R 51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Réagit au contact avec agents d'oxydation.

MESURES DE PROTECTION, RÈGLES DE CONDUITE**Mesures d'hygiène:****Protection des mains:****Protection des yeux:****Protection corporelle:**

Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Protéger la peau en appliquant une pommade. Nettoyer soigneusement la peau après le travail et avant les pauses.

Caoutchouc nitrile, >480 min (EN 374).

Lunettes de protection.

Vêtement de protection léger en matière plastique.

COMPORTEMENT EN CAS DE DANGER

Telefon:

**Agent d'extinction approprié:****Mesures de protection de l'environnement:****Procédé de nettoyage:**

Mousse. Produits extincteurs en poudre. Eau pulvérisée. Dioxyde de carbone.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Porter un vêtement de protection complet. Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Sol très glissant suite au déversement du produit. Veiller à assurer une aération suffisante.

Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile).

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur. Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, terre à diatomées).

PREMIERS SECOURS MESURES

Telefon:

Indications générales:**Après inhalation:****Après contact cutané:****Après contact avec les yeux:****Après ingestion:**

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

Assurer un apport d'air frais.

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux, laver abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Ne pas faire vomir.

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Traiter dans une installation d'incinération, en tenant compte de la réglementation locale en vigueur.

Éliminer comme déchet dangereux.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

Catalogue européen des déchets (recommandé):080409*